

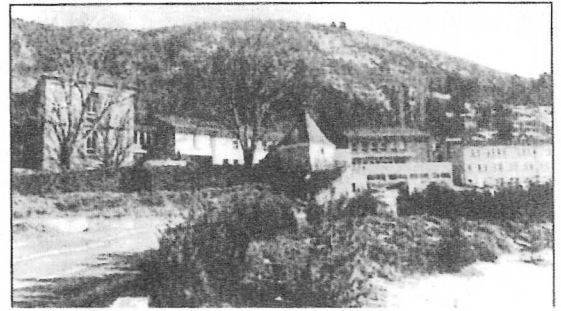
# HOPITAL LOCAL

48400 FLORAC

Tél. 04 66 49 63 00

Fax 04 66 45 07 93

E-MAIL : [hopital-local.florac@wanadoo.fr](mailto:hopital-local.florac@wanadoo.fr)



Florac, le 19 novembre 2009

- **Gériatrie :**

Intervenant médical : Mme le Docteur Pascale SOULIÉ  
Fréquence de la consultation : 1 fois tous les 2 mois environ  
Prochaine consultation prévue le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2009.

- **Obstétrique :**

Intervenant médical : Une Sage Femme de la Maternité du Centre Hospitalier de Mende  
Fréquence de la consultation : 1 fois par mois environ  
Prochaine consultation prévue le jeudi 10 décembre 2009.

Il convient de noter que pour le moment il s'agit de la consultation du 4<sup>ème</sup> mois de grossesse et de la préparation à l'accouchement.

- **Chirurgie Viscérale et Digestive :**

Intervenant médical : M. le Docteur FOUCOU Bruno  
Fréquence de la consultation : 1 fois tous les 2 mois environ  
Prochaine consultation fixée le mercredi 6 janvier 2010.

Les prises de rendez vous sont effectuées par un agent de l'Hôpital Local de Florac (Mme BOULET Cécile - Tél. 04 66 49 63 84), il convient d'éviter de téléphoner le mercredi.

Sur le principe, le patient qui souhaite consulter doit soit être envoyé par le médecin qui le suit au Centre Hospitalier de Mende, soit être envoyé par son Médecin Traitant. Ce n'est qu'à cette condition que le patient peut prendre un rendez vous. En effet, comme il s'agit de consultations spécialisées, il est préférable que le patient prenne l'avis de son médecin traitant au préalable. Les consultations seront facturées par le Centre Hospitalier de Mende au titre des consultations externes auprès des patients.

Pour l'avenir, il est prévu d'étoffer le dispositif et de mettre en place une consultation de Cardiologie et d'Orthopédie.

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance de vos administrés les informations énoncées ci avant, en effet la mise en place de ces consultations avancées pourra permettre aux patients ou aux femmes enceintes de bénéficier d'une offre de soins à Florac sans avoir à se déplacer à Mende.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur Délégué  
Serge GARNERONE

